

N° 0238 du 10 au 16 Janvier 2017- Prix : 250 F CFA

DRAME DE CABINDA / TRISTE OUBLI DES MARTYRS : P.3

Amertumes, désolations, pleurs et grincements de dents, le quotidien des familles éplorées



POLITIQUE/GOUVERNANCE : LA LUCIDITÉ ET L'HUMILITÉ DE FAURE GNASSINGBÉ

"L'écho de vos préoccupations exprimées me confirme que la gouvernance doit être encore plus sociale pour être mieux perçue et appréciée par chacun de vous" **P.5**



Le Président Faure Gnassingbé lors de son adresse à la Nation



GTAC2A ASSURANCES LE GRAND RETOUR

GTAC2A, une filiale du Groupe Atlantique –
Banque Centrale Populaire du Maroc
Tél : 22 25 94 26 / 22 25 94 27 / 22 25 60 75
BP 3298 Lomé - TOGO
E-mail : gtac2a@gtac2a-iardi.net

ECONOMIE/CONSOMMATION :

Baisse du niveau général P.4
des prix de 1,1% en Octobre
2016 en glissement annuel



La tomate ronde (plus forte hausse avec +50,2%)

DÉVELOPPEMENT :

Les couleurs économiques
du Mandat Social du **P.4,5**
Président de la République



J'ai eu un crédit **AJSEF**
de 300 000 f cfa
et j'ai ouvert mon atelier

Numero vert
80 00 00 12

ECONOMIE / OTR :

Corruption, P.2
tolérance zéro

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tél: 22 20 05 53

Météo

Mardi 10 Janvier 2017

Matin:
Ciel serein
25°C

Après-midi:
Ciel serein
33°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT
8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT
8201

Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

EDITO
POURQUOI LUI ET PAS MOI ?

L'HOMME est méchant. Envieux et jaloux à volonté, l'Homme est Tout sauf un ami.

En de très belles et réjouissantes occasions, il est et sera toujours à tes cotés pour profiter de toi et des opportunités. Lorsque survient un moment de flottement, vite il est parti.

Non seulement il te tourne dos mais aussi c'est lui qui t'enfoncé. Il devient l'Humain envieux et jaloux pour qui tu n'as jamais été positif. Tel un peintre entouré de ses couleurs vives, il te peint rien qu'en Noir comme pour dire que le NOIR est aussi COULEUR.

L'envie et la jalousie n'ont rien arrangé dans cette vie. L'orgueil non plus. N'oublions pas que " l'orgueil peut tout détruire, même la personne la plus importante dans ta vie ". D'où l'exigence que nous devons apprendre à dire " désolé et faire l'exercice du Pardon ".

Nous devons apprendre à transformer nos faiblesses en forces et nos défauts en qualités. Un exercice quotidien que je nous souhaite tous et toutes en ce début d'année 2017.

N'en voulons pas à ceux qui nous lancent des pierres. Mais dans la Foi, ramassons-les pour bâtir notre vie. Et quand ils reviendront un autre jour et verront ce que nous avons fait de leurs pierres, ils comprendront que Toute Chose concourt au bien de ceux qui aiment DIEU.

Crédo TETTEH

ECONOMIE / OTR :

Corruption, tolérance zéro

A l'occasion de la célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption, l'Office Togolais des Recettes(OTR) a une fois de plus réaffirmé sa propension à être à l'avant-garde de la lutte contre le phénomène au Togo. La conférence débat que l'office a organisé le 9 Décembre 2016 à l'Hôtel Sarakawa a permis aux responsables des différents commissariats de l'OTR de dire que la lutte contre la corruption est la responsabilité de tous les citoyens". En témoigne les dispositifs que l'OTR a mis à la disposition de la population pour dénoncer des cas de corruption constatés, notamment le numéro vert. Et ce qu'on peut constater, c'est que les togolais ne s'en privent pas, si l'on se réfère aux statistiques dévoilées par l'OTR.

Une affaire de tous

Dans l'une des interventions du Commissaire Général de l'OTR lors des échanges, celui-ci a invité la population à ne pas trouver des circonstances atténuantes à ceux qui s'adonnent à cette pratique qui est aujourd'hui un crime. Car la corruption prive le pays des ressources nécessaires pour satisfaire les besoins des populations. Et pour Henry Gapéri, il n'y a pas de place pour ce genre de pratique dans son office. "Ceux qui seront pris seront soumis à la rigueur de la loi" a-t-il dit.

Les statistiques recueillies au niveau du numéro vert indiquent que pour les 11 premiers mois de 2016, il y a eu 227 dénonciations concernant le Commissariat des Droits Indirects (CDDI), 178 pour le Commissariat des Droits Directs(CDD), 27 pour le Commissariat des Services Généraux (CSG).

De ces appels, 10 ont trait à la corruption et 7 liés à la fraude. Il convient de rappeler qu'en 2014, il y a eu 8 dénonciations liées à la corruption et 1 fraude alors qu'en 2015, les chiffres ont bondit pour



Henry Gaperi, Commissaire général de l'OTR

atteindre 12 pour la corruption et 16 pour la fraude. Les enquêtes diligentées pour faire la lumière sur ces différentes dénonciations ont permis l'arrestation de certains agents. " Malheureusement, si les faits sont avérés, ils feront la prison" a dit Henry Gaperi qui plaide pour une application stricte des peines et la communication des faits à la population.

Le Substitut du Procureur de la République Isidore AKOUEGNON a rappelé que le Togo dispose d'un arsenal juridique pour combattre ce fléau. La loi prévoit 10 ans et plus pour ceux qui sont reconnus coupables des faits de corruption a-t-il précisé, reconnaissant tout de même l'inefficacité de l'application de ces dispositions du code pénal et propose des réformes globales pour combattre la corruption.

La contagion

Tous les intervenants à cette conférence-débat ont insisté sur le fait que le phénomène de la corruption est si bien enraciné dans le pays qu'il faut vraiment une volonté à tous les niveaux pour sa réduction. D'où l'appel à ce que toutes les structures de l'Etat suivent l'exemple de l'OTR qui ne cesse de traquer les brebis galeuses qui se trouvent dans ses rangs.

"Il faut prier pour que les enfants naissent avec les gènes

de sensibiliser et éduquer les citoyens pour les dissuader de la corruption", a indiqué Isidore AKOUEGNON.

Dans la seconde communication présentée par un sociologue érudit sur la question de la corruption, l'accent est mis sur l'impact économique et social, les causes socio-économiques et les conséquences de ce fléau.

Au regard de tout cela, les conséquences sociales, économiques, selon le conférencier, provoquent la perte des ressources, la fuite des investisseurs et des capitaux. Comme approches de solutions, il souhaite que les mécanismes juridiques soient renforcés. Aussi propose-t-il des mesures incitatives à la restitution. Il indique que la corruption est aussi bien un fléau et un indicateur du sous-développement. " La sensibilisation et les répressions sont valables pour lutter contre la corruption ", a-t-il martelé.

Pour le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), M. GAPERI, " la moralité demeure ce qui nous retient contre la corruption ".

Ali Samba

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
Renseignements

OTR
DANCE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

LE MEDIUM
Hédonisme d'Informations #
Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
ALI SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
Ali SAMBA
Koudjoukabalo
Infographie : JPB
Crédit photos : Kékéré Razak
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 17 Janvier 2017

SITES WEB UTILES

-www.sogesti.net
Création de site web -
Formations-Sage

-www.rapidehosing.com
Hébergement web bon prix
Hébergement zimbra-alfresco-odoo

-www.togomac.com
Centre Apple
Vente-Services-Formations

-www.emploiogo.com
Emplois-CV-Formations

-Togoarchive.com
Externalisation des archives
Gestion électronique des documents

-www.togoannonce.com
Vente-Achat-Location
Immobilier-Véhicules..

TOGO EXPRESS

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

DRAME DE CABINDA/TRISTE OUBLI DES MARTYRS : Amertumes, désolations, pleurs et grincements de dents, le quotidien des familles éplorées

EN JANVIER 2010, nous étions tous sous le choc de ce qui était arrivé à nos Eperviers, à nos Ambassadeurs dans l'enclave de Cabinda.

Comment imaginer que partis pour défendre les couleurs nationales de notre chère patrie à la Coupe d'Afrique des Nations, ils allaient essayer des tirs nourris et assassins de rebelles, d'hommes sans foi ni loi pour des buts inavoués ? Comment comprendre que cette joie qui animait nos Eperviers au départ de Lomé sur la route de la CAN 2010 allait s'estomper brutalement et de façon meurtrière pour laisser place à des pleurs et des gémissements, à des désolations et à des amertumes à jamais ?

Intenses douleurs et vives émotions, le chemin de croix des Familles des Victimes

Le dimanche 08 janvier dernier, ça fait exactement 7 années que les Eperviers essayaient les tirs assassins dans l'enclave de Cabinda. Sept (07) ans pour les

la commémoration des 7 ans de leurs disparitions.

Le dimanche 08 janvier dernier donc, les familles AMELETE et OCLOO se sont rappelées une fois encore la disparition de leurs enfants. Entre pleurs, gémissements et grincements de



Feu AMELETE Abalo

Feu Stan OCLOO

hier, les enfants de Feu AMELETE et leurs proches parents étaient inconsolables. L'atmosphère était lourde.

Difficile de soutenir pendant quelques minutes le regard des enfants de feu AMELETE Abalo.

Entre tristesse et amertume, entre pleurs et gémissements, la famille AMELETE le dimanche dernier était méconnaissable. On n'avait pas besoin de microscope pour se rendre à l'évidence que la Famille AMELETE pleure toujours et encore le Coach ABALO.

UNE ABSENCE TRES REMARQUEE DES AUTORITES SPORTIVES

Que ça soit à l'église ou dans la maison mortuaire, pas de traces des autorités sportives de notre

tout au Ministère des Sports ? AMELETE Abalo et Stan OCLOO ne sont-ils pas des Martyrs tombés sur le champ de bataille sportive ?

Il faut tout de même souligner le geste hautement humain de Claude Leroy l'entraîneur des Eperviers actuellement en stage au Sénégal avec les joueurs qui, en homme averti et compatissant, a animé une séance de recueillement et de prières, avant le déroulé de l'entraînement du jour, en souvenir des victimes de cette attaque de Cabinda. Une action qui dédouanerait en partie la FTF mais pas le Ministère des Sports.

De la nécessité de soutenir encore plus les familles éplorées

Au-delà des funérailles nationales en 2010, il sied aujourd'hui que les Autorités du pays et particulièrement du monde des sports et du football pensent à soutenir encore plus les familles touchées par ce drame de Cabinda.

Pas seulement les familles



Des joueurs sous le coup après la fusillade (2010)

Martyrs AMELETE Abalo et Stan OCLOO. Sept (07) ans d'intenses douleurs pour les familles de ces dignes fils du Togo qui n'avaient qu'une seule ambition : jouer leur partition dans le nid des Eperviers en une occasion : LA CAN 2010.

Fauchés par la mort, aujourd'hui leurs familles oubliées et abandonnées, AMELETE Abalo et Stan OCLOO sont partis auprès du Créateur, le Drapeau Togolais en mains. Certes, mais est-ce cela qui va consoler leurs familles ?

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment ces deux familles continuent de vivre la disparition de leurs dignes et valeureux fils ? Sont-ils passés par pertes et profits ? y-a-t-il constamment des acteurs du monde du football togolais et des Autorités du pays et particulièrement du Ministère des Sports et de la Fédération Togolaise de Football (FTF) qui les soutiennent de quelques manières que ce soient ? Ces familles sont-elles oubliées et abandonnées à elles-mêmes ? Y-a-t-il un suivi constant et psychologique développé auprès des enfants et des ayants droits ? Toute une kyrielle de question qui vient à l'esprit à l'occasion de

dents, les deux familles n'ont pu s'empêcher de revivre les moments douloureux de Cabinda. La seule alternative pour les familles éplorées, c'est justement de se réfugier dans les bras du Créateur à travers des



Une famille éplorée lors des obsèques des victimes de Cabinda (Photo archives 2010)

messes intentionnelles.

La Famille AMELETE Abalo s'était donnée rendez-vous à la Paroisse Maria Théodokos d'Agoényivé pour implorer la miséricorde divine sur son parent, fils Abalo. L'émotion y était grande. Comme si c'était

pays. Aucune présence d'une délégation de la Fédération Togolaise de Football (FTF). On peut aisément comprendre qu'il n'existe pas à ce sujet une coordination, des échanges. Mais est-ce à la famille éplorée de rappeler cette vive douleur à la FTF et sur-

éplorées mais aussi la famille Obilalé Kodjovi qui aujourd'hui a vu sa belle carrière amorcée s'estomper brutalement. Obilalé Kodjovi traîne les graves séquelles de cette attaque et à jamais.

Crédo TETTEH

Zozo REMERCIEMENT ET ANNONCE

La famille PETCHEZI
Veuve PETCHEZI-
AYAO Fègbawè Justine
et ses enfants

Les familles parentes,
alliées et amies

Très profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection que leur avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté :



**Cleophas
Essodeina
PETCHEZI**
Secrétaire général
adjoint à la
Présidence de la
République

Pieusement endormi
dans le seigneur le 11
novembre 2016 dans sa
47e année.

Dans l'impossibilité de
vous toucher individuel-
lement, vous renouvel-
lent leur sincères remer-
ciements et vous prient
de bien vouloir assister et
de vous unir d'intention
à la messe d'action de la
grâce ce dimanche 15
janvier 2017 à 8 Heures à
la Paroisse Universitaire
Saint Jean Apôtre en
face du collège St Joseph
Que le tout puissant vous
rende au centuple tous
vos bienfaits!



En présentant ses vœux à la nation togolaise au début de l'année 2016, le chef de l'Etat a fixé les priorités de l'action gouvernementale pour l'année qui vient de se terminer. " Nous devons poursuivre la recherche d'un mieux-être pour tous les togolais en redoublant d'efforts pour répondre à la demande sociale légitime et sans cesse croissante ", avait indiqué S.E.M. Faure E. Gnassingbé, soulignant au passage la nécessité de renforcer la protection sociale aux plus vulnérables en amplifiant les initiatives déjà en cours dans les domaines de l'assurance maladie, des transferts monétaires, de l'emploi des jeunes et de la finance inclusive. Car si au plan économique le Togo connaît une croissance soutenue depuis quelques années, il était nécessaire d'enclencher des politiques qui permettent une prospérité réelle et partagée par l'ensemble de la population.

L'action du chef de l'Etat dans le cadre de son quinquennat social s'est présentée sous diverses thématiques allant de la culture à l'agriculture en passant par la diplomatie et l'économie...

Des voyages officiels qui rapportent gros. Soucieux de répondre aux multiples attentes des Togolais sur le plan social, le Président de la République a au cours de l'année écoulée, effectué deux grands voyages couronnés par la signature de différentes conventions.

Du 29 mai au 2 juin, Faure Gnassingbé était en Chine. Il a signé des accords de prêts ou des remises de dettes. Le Togo a ainsi bénéficié de plus de 75 milliards de FCFA de la part de la Chine pour financer ses projets. La Chine a surtout annoncé durant le séjour du chef de l'Etat l'annulation partielle de la dette extérieure du Togo au 31 décembre 2015. Elle a aussi annoncé l'octroi d'un don de 18 milliards de FCFA pour le développement de l'Agriculture au Togo.

A un moment où un boom démographique est constaté à Lomé, le chef de l'Etat a pris à cœur le problème de l'habitat et de l'urbanisation. C'est ainsi que le président de la République a réussi durant ce voyage à convaincre les autorités chinoises de l'importance du projet de construction de 50000 logements sociaux lancé en 2014.

Conséquence, une convention a été signée avec l'entreprise Poly Group pour la construction de 10000 logements sociaux.

L'autre grand voyage du chef de l'Etat a eu lieu du 8 au 13 juin en Allemagne. Cette visite officielle de 5 jours a permis au Président de la République de signer d'importants accords économiques avec l'Allemagne. Faure Gnassingbé a obtenu au cours de son séjour un engagement de près de 50 millions d'euros. Cet engagement financier a été réparti entre des projets de coopération financière et de coopération technique sur la période 2016-2017. Les apports financiers et techniques que le chef de l'Etat a réussi à obtenir de la part de l'Allemagne sont destinés à soutenir les actions prioritaires du gouvernement, notamment les besoins sociaux exprimés par la population.

L'Allemagne s'est engagée durant le séjour du chef de l'Etat à soutenir le secteur de l'énergie au Togo à hauteur de 10 millions d'euros. L'accord signé par le président de la République avec les autorités allemandes va permettre au Togo de renforcer des secteurs prioritaires comme la formation professionnelle avec 12,5 millions d'euros et le secteur de la santé avec 6 millions d'euros. L'Allemagne a offert au Togo une enveloppe de 13 millions d'euros pour financer le processus de décentralisation en cours.

Suite page 5

ECONOMIE/CONSOMMATION :

Baisse du niveau général des prix de 1,1% en Octobre 2016 en glissement annuel

EN OCTOBRE 2016, le niveau général des prix à la consommation a poursuivi sa baisse amorcée en juillet 2016 après une période de hausse entre avril et juin 2016 selon les chiffres publiés par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED).

" La baisse est de 0,5% contre une diminution de 0,4% le mois précédent" annonce l'INSEED.

A en croire l'institut, cette baisse est essentiellement l'effet de la régression des prix des produits de la fonction de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-2,2%); et dans une moindre mesure à celle des fonctions de consommation " Biens et services divers" (-0,6%); "Transports" (-0,1%) et "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (-0,3%). Cependant, les fonctions de consommation " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+1,0%); " Communication" (+0,2%) et " Santé" (+0,2) ont enregistré une hausse. La baisse des prix des produits de la fonction de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" s'explique par la diminution des prix des produits des postes "Céréales non transformées" (-11,1%); " Poissons et autres produits séchés ou fumés" (-5,9%); " Autres fruits frais" (-20,0%); " Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.l" (-5,3%); "Tubercules et plantains" (-3,6%); " Bœuf" (-1,9%); " Autres produits à base de tubercules et de plantain" (-1,6%); " Autres produits frais de mer ou de fleuve" (-6,6%); " Farines, semoules et gruaux" (-4,1%); " Boissons non alcoolisées artisanales" (-5,9%) et " Fruits secs et noix" (-10,9%). Parallèlement, les postes " Légumes frais en fruits ou racine" (+34,1%); " ; " Légumes frais en feuilles" (+14,3%); " Sucre" (+14,9%); " Poissons frais" (+4,8%); "Légumes secs et oléagineux" (+3,3%); "Autres matières grasses" (+12,4%) et " Huiles" (+0,4%) ont enregistré une hausse. Pour ce qui est de la fonction de consommation "Biens et services divers", sa baisse est due à celle du poste " Appareils et articles pour soins corporels" (-11,0%). S'agissant de la fonction de consommation " Transports", la diminution des prix des produits est liée au poste " Carburants et lubrifiants" (-0,3%). Concernant la fonction de consommation "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants", la baisse observée est attribuable aux postes "Bière" (-1,2%) et " Tabac et stupéfiants" (-1,4%).

Les plus fortes baisses

Parmi les produits qui ont enregistré une baisse, on peut citer : "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (-25,5%); " Sardinelles fumées (Adiadoè)" (-22,4%); "Piment rouge frais" (-18,2%); " Doèvi fumé (Anchois)" (-6,9%); " Bananes douces" (-16,7%); " Manvi fumé (Hareng)" (-17,4%); " Igname" (-3,5%); " Cure dents" (-25,4%); " Mangue



La tomate ronde (plus forte hausse avec +50,2%)

greffée" (-71,3%); " Chips" (-36,5%); " Arachide décortiquée crue" (-12,7%); "Banane plantain mûre" (-15,6%); " Saloumon fumé" (-3,4%); " Huile végétale (Nioto)" (-1,1%); " Viande de bœuf avec os au kg" (-1,5%); " Viande de bœuf sans os au kg" (-2,6%); " Crabs frais (aglinvi moumou)" (-5,6%); " Salade verte locale (Laitue)" (-8,9%); " Aubergine locale" (-10,4%); " Doèvi frit" (-15,5%); " Oranges locales" (-5,1%); " Jus de citron" (-9,5%); " Piment rouge sec" (-19,1%); " Noix de Coco sec" (-12,9%); " Crevettes fraîches (Bolou moumou)" (-10,2%); " Maïs en pâte (Mawoè)" (-3,6%); " Akpan" (-10,1%); " Manioc frais (Agbéli)" (-4,0%); " Essence super de rue" (-1,8%); " Bière locale ordinaire" (-1,6%); " Jupe corsage (ensemble)" (-1,9%); " Poulet congelé importé" (-1,0%); " Piment rouge sec en poudre" (-11,2%); " Ablo" (-4,4%); " Gingembre frais" (-5,8%); " Essence mélange de rue" (-1,6%); " Cacao avec du lait en poudre (MILO)" (-2,0%); " Sésame" (-2,4%); " Ailes de poulet congelé" (-1,1%); " Poulet local vivant" (-3,4%); " Pain artisanal salé" (-1,8%); " Carpe frite à l'huile rouge" (-2,3%); " Sac à main dame" (-1,6%); " Sardine à l'huile végétale" (-1,1%); " Jus de bissap" (-3,1%); " Gravier" (-2,1%); " Pomme fruit" (-2,3%); " Sandale simple pour adulte (Djimakpla)" (-1,9%); " Botokoin" (-3,5%); " Viande de bœuf grillée (Tchitchinga)" (-4,7%); " Farine de manioc (Gari)" (-0,3%); " Cola fraîche" (-4,7%); " Tripes et abats de bœuf" (-1,8%); " Chaux vive" (-1,3%) et " Beignet du haricot (Gawou)" (-5,1%).

Les plus fortes hausses

Quant aux produits ayant enregistré une hausse, on peut citer : "Tomates rondes (Pomme)" (+50,2%); " Oignon frais rond" (+29,1%); " Charbon de bois" (+8,6%); " gombo frais" (+26,7%); " Riz importé longs grains vendu au petit bol" (+4,5%); " Sucre raffiné en poudre" (+25,6%); " Adémè" (+16,3%); " haricots blancs secs" (+11,0%); "Chinchard frais (Akpala moumou)" (+6,1%); " Gboman" (+30,0%); " Cossette de manioc" (+17,8%); " Riz importé brisé vendu au petit bol" (+1,8%); " Huile de palme traditionnelle (Zomi)" (+3,3%); " Noix de palme (Décou)" (+14,0%); " Poisson salé fermenté (Lanhoinho)" (+5,6%); " Concombre" (+54,1%); " Piment vert (Gboyébessé)" (+15,9%); " Betterave" (+44,2%); " Carottes" (+34,7%); " Doèvi séché (Anchois)" (+12,7%); " Herbe Zangara pour paludisme" (+3,8%); " Tapioca petit grain" (+2,7%); " Akpala fumé (Chinchard)" (+0,3%); " Citrons" (+13,2%); " Appel Heure normale Togocel" (+3,0%); " Haricots rouges secs" (+2,3%); " Confection robe" (+3,1%); " Tchoukoutou local artisanal" (+4,3%); " Pommes de terre" (+3,7%); " Appel Operateur 1" (+3,0%); " Fer à béton" (+2,0%); " Sucre raffiné en morceaux" (+2,3%); " Pain en baguette" (+1,1%); " Potasse (Akanhou)" (+10,4%); " Appel Operateur 2" (+3,0%); " Bracelet en argent (Gourmette)" (+3,8%); " Sel de cuisine gros cristaux" (+1,4%); " Déodorant" (+2,4%); " Croissant sans beurre" (+6,4%); " Serpillère" (+4,3%); " Pintade locale vivante" (+4,3%); " Ail frais" (+5,3%); " Poulet vivant de chair" (+1,8%); " Kéké" (+5,1%); " Manioc râpé (Agbélina)" (+0,4%) et "Appel Zone 3(Togocel vers France)" (+1,1%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,1% contre une baisse de 0,2% le mois précédent. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a augmenté de 0,1, contre une progression de 0,3% le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une baisse de 3,5%, celui des produits énergétiques a augmenté de 1,2%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont connu une baisse de 1,0% et ceux des produits importés ont augmenté de 0,5%.

Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits des secteurs primaire et secondaire ont diminué respectivement de 3,9% et de 0,2%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une baisse de 1,0% des prix des produits non durables.

Evolution trimestrielle

Le niveau des prix du mois d'octobre 2016, comparé à celui du mois de juillet 2016 (évolution trimestrielle) a connu une baisse de 4,3% sous l'influence de la baisse des prix des pro-

duits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-13,8%); " Transports" (-0,7%); "Biens et services divers" (-1,0%); "Tabac et stupéfiants" (-1,4%) et " Articles d'habillement et chaussures" (-0,1%).

Cependant, les prix des produits des fonctions de consommation " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+1,0%); " Restaurants et Hôtels" (+0,4%) et " Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,4%) ont enregistré une hausse. S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, cette progression est expliquée par le recul des prix des produits frais (-18,9%).

Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est influencée principalement par la régression des prix des produits du secteur primaire (-21,5%) et ceux du secteur secondaire (-2,0%). Les prix des produits du secteur tertiaire (+0,1%) ont faiblement augmenté. Suivant la durabilité, cette baisse est l'action de la régression des prix des produits non durables (-7,4%). Les prix des services ont connu un accroissement de 0,1%. Concernant la provenance, la diminution de l'indice est marquée par la baisse conjuguée des prix des produits locaux (-6,1%) et des prix des produits importés (-0,2%).

Glissement annuel

Par rapport à octobre 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu un recul de 1,1% dû essentiellement à la baisse des prix des produits des fonctions " Transports" (-7,5%); " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-2,7%); " Communication" (-3,3%) et " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-0,1%). Cependant, les prix des produits des fonctions de consommation " Restaurants et Hôtels" (+2,7%); " Articles d'habillement et chaussures" (+3,3%); " Santé" (+1,6%); "Biens et services divers" (+0,6%) et "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,6%) ont connu une hausse. En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette baisse est à mettre à l'actif des prix des produits frais (-5,8%) et des produits de l'énergie (-10,3%). Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la baisse conjuguée des prix des produits importés (-1,9%) et des prix des produits locaux (-0,7%). Quant à la durabilité, les prix des produits non durables (-2,1%) et ceux des services (-0,8%) ont influencé la baisse du niveau général des prix. Pour ce qui est des secteurs de production, la baisse du niveau général des prix est essentiellement due aux prix des produits du secteur primaire (-6,3%) et dans une moindre mesure aux prix du secteur tertiaire (-0,8%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 1,2% en octobre 2016 contre 1,4% en septembre 2016. En juillet 2016, ce taux d'inflation était de 1,0% dans la zone UEMOA.

POLITIQUE/GOUVERNANCE : LA LUCIDITE ET L'HUMILITE DE FAURE GNASSINGBE

"L'écho de vos préoccupations exprimées me confirme que la gouvernance doit être encore plus sociale pour être mieux perçue et appréciée par chacun de vous"

NOUS ÉTIIONS tous de ceux et celles qui appelaient de tous nos vœux le message du Chef de l'Etat aux Togolais à l'occasion du Nouvel An. Telle une femme qui se fait belle pour son mari en se maquillant ou en passant un temps long à la douche, le Président de la République, Faure GNASSINGBE a fini par s'adresser aux Togolais.

Dans une simplicité qu'on lui reconnaît et doublé d'une lucidité et d'une humilité, Faure a délivré un message fort à ses concitoyens.

Faure Gnassingbé n'a pas choisi d'être un arrogant ou un vantard politique. Il a choisi la voie de la remobilisation dans un langage de rassembleur pour parler aux Togolais. Cependant, en occultant aucun des sujets sur lesquels les Togolais ne cessent de spéculer pour certains et de gesticuler pour d'autres.

Dans son message, Faure Gnassingbé n'a pas manqué de rappeler les efforts qui ont été faits durant l'année 2016 aussi bien sur les plans économique, social, diplomatique et sécuritaire. Dans son développement, le Président de la République a évoqué les perspectives pour cette année 2017 autour des réformes structurelles et socioéconomiques devant conduire à la concrétisation des initiatives sociales.

Abordant le plan politique et institutionnel, le Président de la République a souligné les actions entreprises par le Gouvernement pour consolider le consensus autour du processus de décentralisation avant de souhaiter du succès aux



Le Président Faure Gnassingbé lors de son adresse à la Nation

Eperviers pour la CAN Gabon 2017.

Le vendredi 6 janvier 2017 au soir, Faure Gnassingbé dans son message de Nouvel An a réaffirmé sa volonté de poursuivre la dynamique de création et de partage de la richesse nationale.

Il n'est pas passé sous silence la poursuite des efforts dans les secteurs clés de la santé et surtout de l'éducation, ce dernier secteur qui a connu une évolution sensible aussi bien dans la construction des écoles sur toute l'étendue du territoire que le traitement des enseignants.

Crédo TETTEH

Zozo

Suite de la page 4 Outre l'aide de 15 millions d'euros obtenue par le Togo pour financer le programme d'appui aux pistes rurales, l'Allemagne s'est engagée à réaliser des infrastructures et équipements pour les activités sportives dans différentes communes du Togo.

J'ai eu un crédit AJSEF de 300 000 f cfa et j'ai ouvert mon atelier

Le chef de l'Etat a effectué du 7 au 11 août une visite d'Etat en Israël. Faure Gnassingbé a échangé avec les premiers responsables du pays sur des questions relatives à la sécurité, l'énergie, la santé et l'agriculture. Le voyage du chef de l'Etat avait aussi porté sur d'autres secteurs comme l'éducation et l'enseignement supérieur. Les sciences technologiques, l'économie numérique, le développement communautaire, la sécurité, la protection sociale, la promotion de la femme et son intégration au développement ont aussi été au menu des échanges entre Faure Gnassingbé et les autorités israéliennes. Durant son séjour, le chef de l'Etat s'est inspiré des réussites de l'Etat hébreu pour renforcer son mandat social.

Enfin, le chef de l'Etat a confirmé l'engagement du Togo à être présent aux grands rendez-vous et à se prononcer sur des problèmes qui engagent notre planète. Sur la lutte contre les changements climatiques, le Togo a signé l'Accord de Paris. C'est ainsi que du 7 au 18 novembre, le chef de l'Etat a participé à la 22ème Conférence de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP22) qui s'est tenue à Marrakech sous le thème : " COP22, COP D'ACTION ". Durant son séjour marocain, Faure Gnassingbé a aussi participé au Sommet des chefs d'Etat africains, organisé en marge de la COP 22 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Le Président de la République a pris part à la réunion de haut niveau des chefs d'Etat africains relative à l'Initiative Africaine sur les Énergies Renouvelables (I.A.E.R). Des rendez-vous auxquels le chef de l'Etat a répondu présent parce que conscient que le développement du Togo passe aussi par la prise en compte de ces questions d'intérêt mondial.

Consolider les acquis en 2017

Le discours prononcé par le ministre de l'Economie et des Finances le 27 décembre 2016 lors de l'adoption du budget de l'Etat exercice 2017 résume le programme d'action du gouvernement. La loi de finances 2017 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 1.227,4 milliards de francs CFA " permet de poursuivre la consolidation de la mobilisation des recettes internes en assurant l'élargissement progressif de l'assiette fiscale afin de desserrer l'étau sur les entreprises et permettre ainsi au secteur privé de jouer pleinement le rôle qui est le sien ". Le gouvernement a consenti une baisse de 1% du taux de l'impôt sur les sociétés et a exonéré et/ou taxé à taux modéré les produits de consommation de base pour lutter contre la "vie-chère". Le Gouvernement fera également recours au partenariat public privé (PPP) pour la réalisation des projets d'infrastructures pour une meilleure maîtrise du niveau d'endettement.

La politique économique se poursuivra avec un programme d'approfondissement des réformes financières grâce à l'appui du FMI. Ce programme permettra une meilleure maîtrise de la dette, une mobilisation plus accrue des ressources pour la prise en compte des investissements dans les domaines prioritaires, une gestion optimale du budget de l'Etat et une plus grande rigueur dans l'exécution des dépenses. Tous ces efforts appellent la contribution et la solidarité de tous les ministres du gouvernement.

AVANTAGE FINANCIERS ACCORDES AUX FONCTIONNAIRES/ENSEIGNANTS

Types d'agent	MONTANT ANNUEL DES AVANTAGES FINANCIERS ACCORDES AUX ENSEIGNANTS				TOTAL		MONTANT ANNUEL DES AVANTAGES FINANCIERS ACCORDES AUX FONCTIONNAIRES		TOTAL	
	Prime de rentrée et de bibliothèque	Prime spécifique fonction enseignante	Prime spécial sur salaire	Indemnité forfaitaire convertie en point d'indice (290 pour les A et 195 pour les B, C, et D)	Annuel	mensuel	Prime spéciale sur salaire	Indemnité forfaitaire convertie en point d'indice (290 pour les A et 195 pour les B, C et D)	Annuel	mensuel
Catégorie A1	150 000	120 000	78 000	360 000	708 000	59 000	78 000	360 000	438 000	36 500
Catégorie A2	150 000	120 000	78 000	360 000	708 000	59 000	78 000	360 000	438 000	36 500
Catégorie B	150 000	96 000	78 000	240 000	564 000	47 000	78 000	240 000	318 000	26 500
Catégorie C	150 000	96 000	102 000	240 000	588 000	49 000	102 000	240 000	342 000	28 500
Catégorie D	150 000	96 000	102 000	240 000	588 000	49 000	102 000	240 000	342 000	28 500

Autre avantage financier calculable à partir de l'indice de chaque agent de la fonction publique : l'échelonnement indiciaire a augmenté de 30 points à partir du mois de juillet 2015.

Zozos

L'ESPACE VIVA: POUR ABRITER UNE UNITÉ DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ZAM-KÉ ET VIVIFRUITES

L'Espace ViVa, un centre construit pour abriter une unité de production et de commercialisation des produits Zam-Ké et ViviFruits, a été inauguré ce jeudi à Lomé, en présence du ministre de l'environnement André Johnson et des ambassadeurs de France, d'Allemagne et des Etats-Unis, a constaté l'Agence Savoir News.

L'Espace Viva est également un centre de loisirs, de jeux pour enfants et de promotion des produits 100% togolais.

La France avait lancé en avril 2015 (à l'initiative du Président François Hollande), un appel à projet présidentiel, dénommé "La France S'engage au Sud".

Objectif principal visé: récompenser et accompagner 10 projets innovants dans les domaines de l'entrepreneuriat social, solidaire et durable.

A la première édition, l'entreprise sociale "Mi-Woé" et sa marque Zam-Ké, était parmi les 10 lauréats de par le monde. Et cette structure a représenté avec dynamisme de la société civile togolaise à l'international.

Ainsi, l'Espace Viva inauguré ce jeudi, abritera une de production et de commercialisation des produits Zam-Ké et ViviFruits.

"A travers le prix remporté, nous avons souhaité faire quelque chose qui marque les esprits de toutes les personnes engagées dans la culture pour des valeurs humaines surtout en ce qui concerne le bien-être de l'environnement. Nous voulons aussi marquer l'esprit des jeunes entrepreneurs en leur réservant un espace pour la promotion des produits made in Togo", a déclaré à l'Agence Savoir News Mme Aimée Abra Tenu, la directrice du centre.

"A l'Espace Viva, au moins 80% des matériaux sont recyclés, des conteneurs aux cousins en passant par les bouteilles d'eau et les pneus. Nous voulons faire de cet espace, un lieu unique d'expression pour toutes les personnes engagées pour la cause environnementale", a-t-elle souligné.

Source : @ Savoir News

LES MINISTÈRES DE LA COMMUNICATION ET DU DÉVELOPPEMENT À LA BASE S'ENGAGENT POUR LA PROMOTION DES ENTREPRENEURS TOGOLAIS

Le ministère de la communication et le ministère du développement à la base ont signé ce jeudi une convention de partenariat. La convention est relative à la promotion médiatique des jeunes entrepreneurs, bénéficiaires de l'accompagnement du FAIEJ et du PRADEB.

La signature de cette convention a eu lieu en présence du ministre de la communication, Guy Madjé Lorenzo, et son homologue du développement à la base, Victoire Dogbé.

Par cette signature de convention de partenariat, les deux ministères entendent promouvoir les jeunes entrepreneurs qui ont bénéficié de l'appui technique et financier du FAIEJ et du PRADEB. Cette promotion se fera par la diffusion de leurs activités sur les médias d'Etat tels que TVT, Radio Lomé, Radio Kara et le quotidien Togo-presse. Ces jeunes entrepreneurs sont en effet un exemple pour d'autres jeunes qui peuvent s'appuyer sur leurs réalisations et leurs expériences pour se lancer dans le monde entrepreneurial.

Dans le souci de réussir une bonne promotion de cette convention de partenariat, une émission a été mise sur pied. Cette émission dénommée "LABEL TOGO" sera le canal de diffusion des réalisations de ces jeunes entrepreneurs. Des publi-reportages et des spots publicitaires seront diffusés sur ces jeunes entrepreneurs, sans oublier des émissions interactives ou encore des tables rondes qui verront la participation des jeunes qui vont raconter leurs parcours, leurs difficultés, leurs motivations et leurs ambitions futures...

SOCIÉTÉ : Les chefs des quartiers et les responsables des CDQ du canton d'Agoè sensibilisés sur les droits et devoirs des consommateurs en matière d'énergie électrique

FACE AUX multiples plaintes des consommateurs suite aux désagréments que leur causent les coupures du courant électrique et la baisse de tensions dans certaines localités, l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC), en collaboration avec l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie (ARSE) a sensibilisé les responsables traditionnels des communautés du canton d'Agoè sur les droits et devoirs des consommateurs en matière d'énergie électrique.

Selon l'ATC, cette rencontre rentre dans le cadre d'une série de forum et de rencontres débutés depuis 2014 sur les questions de l'énergie, surtout de l'électricité. Les populations des cantons de Baguida et de Sagbado ont déjà reçu la visite de l'Association.

"La tenue de telles rencontres tient à cœur à l'ATC parce qu'elles lui permettent d'être en contact avec les populations et de recueillir leurs avis sur le fonctionnement de certains services dans leurs localités" a dit Benetti Gagalo, le 1er vice-Président de l'ATC qui a indiqué d'ailleurs qu'il revenait récemment de Dapaong avec quelques uns des membres où l'ATC a rencontré les consommateurs de cette ville mais aussi les chefs traditionnels, les autorités administratives, les syndicats et les associations sur les problèmes d'électricité qui sévissaient dans la région des savanes.

"C'est la raison pour laquelle nous demandons aux responsables de ces institutions ou services d'être présents lors de ces forums afin qu'ils puissent répondre aux questions des consommateurs" a laissé entendre Benetti Gagalo.

Entrant dans le vif du sujet, les



L'assistance lors de la rencontre de sensibilisation...

...La table d'honneur

délégués de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie ARSE ont d'abord informé l'assistance des missions et attributions de leur institution dans le sous-secteur de l'électricité entre autres, participer à l'évaluation des projets et à la supervision des appels d'offres nationaux et internationaux pour la conclusion de conventions de concession, la construction de nouvelles installations électriques et la modification d'installations électriques existantes.

L'ARSE est aussi fondé d'émettre un avis sur tout projet de règlement tarifaire, toute action en reconnaissance de droits acquis, les projets de construction d'installations électriques, les questions d'expropriation et de déclaration d'utilité publique. Une autre mission très importante est celle de mettre en œuvre des procédures de conciliation et d'arbitrage pour régler les litiges éventuels entre les intervenants du secteur de l'électricité.

Des droits et devoirs des consommateurs

En la matière, l'ARSE a indiqué que les droits des consommateurs sont, entre autres, de bénéficier d'un abonnement auprès du distribu-

teur conformément aux conditions prévues par le règlement technique de distribution, de bénéficier en permanence de l'énergie électrique, d'être informé par le concessionnaire de toute suspension momentanée ou prolongée dans la fourniture de l'énergie électrique pour travaux sur le réseau. Les dates et heures doivent être communiquées à l'avance, sauf cas d'urgence, et enfin d'obtenir réparation des préjudices qui lui sont causés par la faute du distributeur.

En ce qui concerne les obligations, le consommateur a le devoir de payer sa facture d'électricité en respectant la date limite indiquée sous peine de suspension sans préavis de sa fourniture en énergie électrique; de payer au distributeur les frais de contrôle lorsqu'il est démontré que les installations de l'abonné perturbent le réseau, de s'abstenir d'effectuer des raccordements frauduleux à partir de ses installations électriques ainsi que de modifier le réglage de son disjoncteur sans l'accord du distributeur.

"En cas de problème ou de litige, un consommateur ou une association de consommateurs, un concessionnaire, un exploitant et même l'Etat peut saisir l'ARSE sous cer-

taines conditions indiqué dans le règlement intérieur de l'ARSE", a dit Marc Assih de l'ARSE.

Une assistance intéressée

Les invitées à cette rencontre d'explication et de partage ont exprimé leur reconnaissance à l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) et à l'ARSE pour cette séance de sensibilisation qui leur a ouvert les yeux sur leurs droits et devoirs en matière d'énergie électrique. Ils ont souhaité que de telles sensibilisations se fassent fréquemment car ils sont souvent désespérés et ne savent à quels saints se vouer quand surviennent les dommages liés aux coupures intempestives du courant électrique.

Profitant de la présence d'une délégation de la CEET lors de cette sensibilisation, les participants ont demandé des éclaircissements sur les toiles d'araignées, les extensions du réseau électrique et la gestion de l'éclairage public.

Toutes ces questions, jugées légitimes par la délégation de la CEET ont su trouver de bonnes réponses avec en plus, des conseils sur une meilleure utilisation du courant électrique.

Koudjoukabal

COMMISSARIAT GENERAL

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE PAR AUTORITE DE JUSTICE

En référence à l'ordonnance N° 100/2016 aux fins de confiscation et de vente, rendue le 03 octobre 2016 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Kara à la requête du Commissaire des Douanes et Droits Indirects, Il sera procédé **le mardi 17 janvier 2017 à partir de 09 heures**, jours et heures suivants, à la Division des Opérations Douanières de la Région de la Kara à Kara, à la vente aux enchères publiques de :

- Trois (03) véhicules ;
 - Quarante-quatre (44) motos ;
 - Neuf (9) sacs d'engrais ;
 - Treize (13) balles de friperie ;
 - Trois (3) cartons de savon de ménage ;
 - Un (1) sac de détergent en poudre et
 - Deux (2) cartons de bonbons.
- en dépassement de délai abandonnés.

Ces engins et (autres) seront vendus conformément aux dispositions de l'article 294 de la loi N°2014-003 du 28 avril 2014 portant Code des Douanes de la République Togolaise.

Le paiement se fera au comptant, majoré de 12% avec enlèvement immédiat. Aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication et l'enlèvement.

Pour tous renseignements, adressez-vous à l'Etude de Maître BEWELI Tagba, Commissaire-priseur, à Lomé, (Tél : (00228) 90 78 20 38 / 97 28 33 33.

Fait à Lomé, le _____
Le Commissaire Général

Henry Kanyesiime GAPERI

Meilleurs Vœux du Groupe BANK OF AFRICA !

- BENIN
- BURKINA FASO
- BURUNDI
- COTE D'IVOIRE
- DJIBOUTI
- ETHIOPIE
- FRANCE
- GHANA
- KENYA
- MADAGASCAR
- MALI
- NIGER
- RDC
- RWANDA
- SENEGAL
- TANZANIA
- TOGO
- UGANDA



www.bank-of-africa.net



GTAC2A ASSURANCES

LE GRAND RETOUR

• A l'intérieur du pays

- Dapaong : Route Nationale n° 1, à côté de la Pharmacie LE SAUVEUR
- Kara : Face bureau de la Poste, à côté de l'Hôtel Concorde (Annexe)
- Sokodé : Immeuble Orabank, sur la Route de Bassar
- Atakpamé : Immeuble Banque Atlantique, en face de l'UTB au Grand marché.
- Kpalimé : Près de TOGO TELECOM, Route de l'hôpital
- Notsè : Dans le Centre commercial au carrefour Route de Tohoun

La compagnie d'assurances GTAC2A-IARDT est une société de droit national opérant dans les assurances Non-Vie, résultant de la fusion de deux grandes compagnies du marché, le GTA et la C2A.

GTAC2A est désormais filiale du Groupe Atlantique – Banque Centrale Populaire du Maroc, dont la Holding ABI, Atlantic Business International opère dans plusieurs secteurs d'activités, à savoir :

- La Banque, avec le réseau BANQUE ATLANTIQUE dans les 08 pays de l'UEMOA.
- L'Ingénierie Financière, avec la SGI Atlantique Finances et Atlantique Asset Management.
- La Micro-finance, avec ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA (AMIFA)
- Les Assurances, avec GTAC2A-IARDT et GTAC2A-Vie au Togo, Atlantique Assurances et Atlantique Assurances Vie en Côte d'Ivoire.

NOTRE MANAGEMENT

Une équipe dirigeante jeune et dynamique, diplômée des meilleures écoles régionales d'Assurances et de Gestion, justifiant d'une quinzaine d'années d'expérience au moins dans le management des assurances, soutenue par un Conseil d'Administration constitué de professionnels rompus aux métiers de la Gestion, de la Banque et des Assurances.

Directeur Général : Jean-Marie Koffi E. TESSI
 Direction Commerciale : André Apéléte AZIBLI
 Direction Financière : Aristide Kouassivi AKAKPOVI
 Direction Technique : Christian Wyao TCHAMIE
 Service commercial: Mme Angèle Pahobite PALOUKI

NOTRE RÉSEAU

- **A Lomé**
- Siège : Immeuble GTAC2A, Rond point GTA, Lomé Agbalépédo
- Agence Assivito : Rue Koumoré, près de GTAC2A-VIE
- Agence de Bè : Immeuble Banque Atlantique, près du Marché de Bè
- Agence Deckon : Immeuble Mercy Building, près de BSIC
- Agence Adjidogomé : Près de la Station CAP Soviépe, Route d'Adjidogomé.

NOS PRODUITS

- Assurance Automobile
- Assurance Multirisque Habitation
- Assurance Multirisque Professionnelle
- Assurance Responsabilité Civile
- Assurance Facultés et Corps
- Assurance Maladie
- Assurance Tous Risques Chantiers / Montagnes
- Assurance Individuelle Accidents
- Assurance Bris de Machines
- Assurance Voyage
- Assurance Globale de Banque
- Assurance Tous Risques Informatiques
- Assurance Responsabilité Civile décennale
- Assurance Incendie
- Assurance Vol
- Assurance Dégâts des Eaux
- Assurance Risques Divers
- Et tous les produits d'assurances Non-Vie

NOS PRINCIPAUX INDICATEURS

- Chiffre d'affaires en forte croissance, soit 30 % de croissance moyenne annuelle sur 2014 et 2015
- Cadence de règlement des sinistres en nette amélioration, soit une croissance moyenne annuelle autour de 20 % sur 2014 et 2015.
- Exploitation en parfait équilibre
- Fonds propres nettement renforcés.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES

DES REASSUREURS DE PREMIER PLAN

- SWISS-RE
- AFRICA-RE
- CICA-RE
- MAMDA-RE

UN ASSISTEUR DE RENOMMÉE

- MAPFRE ASSISTENCIA